



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01/01/2018 et clos le 31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société: SCNL CONSULTING OPTIMA TRAVAUX - SIREN : 507408706	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE **** **** SUR TELEDEC.FR ****
Adresse du siège social: 11 RUE DES FAUVETTES 06400 CANNES	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	38 099	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 octies A	<input type="checkbox"/>				
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="checkbox"/>		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case ci-contre

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case ci-contre

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

Comptable, conseil ou CGA :	Visa : CGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné : <input type="checkbox"/>
Identité du déclarant:		
Date: 24/04/2019 Lieu: CANNES		
Civilité du déclarant : M		
Nom du déclarant : Andre PEREIRA LOPES		
Qualité du déclarant : GERANT		

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2019

*Formulaire obligatoire
art 223 du Code général des impôts*

ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

Si déposé néant, cochez la case : X

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même a	payées par un établissement chargé du service des titres b
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	e	
	f	
	g	
	h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): • SARL, tous les associés; • SCA, associés gérants; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						Montant des sommes versées:					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
1	2	3	4	5	6	7	8						

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise SCNL CONSULTING OPTIMA TRAVAUX - SIREN : 507408706				Neant <input type="checkbox"/>	
Durée de l'exercice en nombre de mois ^a 12				Durée de l'exercice précédent ^a 12	
				Exercice N clos le 31/12/2018	
		Brut	Amortissements-Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
			014	016	
		Fonds commercial ^b			
		Autres ^b			
		Immobilisations corporelles ^b	028	7 087	030 1 716 5 371
		Immobilisations financières ^b (1)	040		042
		Total I (5)	044	7 087	048 1 716 5 371
		Matières premières, approvisionnements, en cours de production ^b	050		052
		Marchandises ^b	060		062
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066
ACTIF CIRCULANT	Crédit clients (2)	068	52 407	070 52 407	
			Autres ^b (3)	072	31 485
		Valeurs mobilières de placement	080		082
		Disponibilités	084	28 856	086 28 856
		Charges constatées d'avance ^b	092	4 482	094 4 482
		Total II	096	117 230	098 117 230
		Total général (I + II)	110	124 317	112 1 716 122 601
					Exercice N NET 1
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel ^b			120 500	
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126 50	
	Réerves réglementées ^b			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants ^b)	131		132	
	Report à nouveau			134 47 933	
	Résultat de l'exercice			136 32 642	
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142 81 125	
	Provisions pour risques et charges			Total II 154	
DETTE(S)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés ^b			166 17 207	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		172 24 269	
	Produits constatés d'avance			174	
	Total III			176 41 476	
			Total général (I + II + III) 180 122 601		
RENOVS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		182 7 087	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		184	

^a Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2)

COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFip N° 2033-B-SD 2019
Autres documents et exercices
de l'entrepreneur

Formulaire obligatoire Article 302 <i>séries</i> A bas du Code général des impôts		Designation de l'entreprise : SCNL CONSULTING OPTIMA TRAVAUX - SIREN : 507408706	Formulaire déposé au titre de l'IR	618	Néant <input type="checkbox"/>	
A – RÉSULTAT COMPTABLE					Exercice N clos le 31/12/2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * Production vendue Production stockée * Production immobilisée * Subventions d'exploitations reçues Autres produits		dont export et livraisons intracommunautaires	209 215 217	210 214 218 222 224 226 230	
					280 683	
					Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	
					232 280 683	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane) Variation de stocks (marchandises) * Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) * Autres charges externes * : Impôts, taxes et versements assimilés Remunerations du personnel * Charges sociales (cf. renvoi 380) Dotations aux amortissements * Dotations aux provisions Autres charges	(dont crédit bail : – mobilier – immobilier)	(dont taxe professionnelle CFE et CVAF *)	243	234 236 238 240 242 187 488 244 1 619 250 35 120 252 16 641 254 1 716 256 262	
					Total des charges d'exploitation (II)	
					204 242 584	
I – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 38 099	
	Produits financiers	(III)	280		Charges financières (V)	294
	Produits exceptionnels	(IV)				296
	Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)) (dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquième D))	347 348		300
	Impôt sur les bénéfices *	(VII)				306 5 457
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 32 642	
B – RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	32 642	
Réintegrasions	Remunerations et avantages personnels non déductibles * Amortissements excédentaires (art. 39-t CGF) et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles * Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			316 318 322 324	5 457	
	Divers * : dont intérêts excédentaires des emprunts d'associés (247) : Fraction des loyers à reintegrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	(Part des loyers dispensée de réintégretion (art. 239 seconde D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Réductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. <i>septies</i>) 986	ZPI-TE (44. <i>octies</i> et 60ies A) 987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>) 981	IEI (44. <i>septies</i> A) 989				
	ZRD (44. <i>tierdecies</i>) 127	ZRR (44. <i>quindecies</i>) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 39 <i>dodecies</i>) 991	Pôles de compétitivité hors CCI (art. 44. <i>undecies</i>) 993				
	ZFA (44. <i>quaranteuries</i>) 515	Investissements outre-mer 344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 <i>secondeies</i>)	992				
Detours	Crédence due au report en arrière du déficit			346	350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>décies</i>)			1655		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUATION DES DÉFICITS ANTIÉREURS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	38 099	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * (dans la mesure où ces déficits sont reportables) : dont imputés sur le résultat :				360	
RESULTAT FISCAL APRÈS IMPUATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	38 099	
					372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

		Designation de l'entreprise : SCNL CONSULTING OPTIMA TRAVAUX - SIREN : 507408706				Néant <input type="checkbox"/>	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE						Valueur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds corporels	490	12	11	491		
	Autres	110	(12)	(13)	95		
Immobilisations corporelles	Terrains	120	12	12	120		
	Constructions	380	32	33	379		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	140	(12)	(11)	141		
	Installations générales, aménagements divers	150	52	51	150		
	Matériel de transport	60	32	33	59		
	Autres immobilisations corporelles	70	72	71	71		
	Immobilisations financières	480	12	89	486		
	TOTAL	100	192	191	99	100	
						7 087	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations, dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Immobilisations incorporelles		500	502	501	500		
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	511	511		
	Constructions	520	522	521	520		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	531	530		
	Installations générales, aménagements divers	540	542	704	541		
	Matériel de transport	550	552	551	550		
	Autres immobilisations corporelles	560	562	1 012	561		
	TOTAL	550	552	1 716	571		
						1 716	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		+19% ou 12,8% pour les entreprises à PIB, 15% pour les entreprises à PRO					
Nature des immobilisations cédées vierges de poste à poste, mises hors service ou reintegrees dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
Immobilisation	Valeur d'actif * 1	Amortissements 2	Valeur résiduelle 3	Prix de cession 4	Plus ou moins-values		
					Court terme * 5		
					19 % 6	15 % ou 12,8 % 7	0 % 8
	+						
	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587
Plus-values taxable à 19 % 579							
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGF art. 59 terdecs).							
TOTAL							
Plus-values taxable à 19 % 579							
Regularisations 590							
583							
594							
595							
591							
599							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice B35-AQJ.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de PIB sauf application des articles 238 bis IA, 239 et 280 du CGI, lorsque un état établit selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

(4)

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Designation de l'entreprise : SCNL CONSULTING OPTIMA TRAVAUX - SIREN : 507408706

Neant *

I	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	607
	Autres provisions réglementées ¹	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	666
TOTAL		680		682		684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Immobil. incorporelles	700		705	2			
Terrains	710		715	3			
Constructions	720		725	4			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	5			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	6			
Matériel de transport	750		755	7			
Autres immobilisations corporelles	760		765				
TOTAL	770		775				
					TOTAL à reporter ligne 522 du tableau n° 2033-B-SD		780
II	DÉFICITS REPORTABLES			III	DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982			Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
VI	DIVERS						
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant ²					380		16 641
N° du centre de gestion agréé					388		
Montant de la TVA collectée					374		56 136
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378		28 550
Montant des prélevements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au I de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

¹ (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033B déposé au titre de l'exercice précédent.² Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: SCNL CONSULTING OPTIMA TRAVAUX - SIREN : 507408706

Néant

Exercice ouvert le: 01/01/2018 et clos le: 31/12/2018

Données en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :

Dont apprentis	376
Dont handicapés	657
Effectifs affectés à l'activité artisanale	651

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	280 683
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	280 683

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152
	158 084

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	122 599
-----------------------------	-------------------------------	-----	---------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).

122 599

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	<input checked="" type="checkbox"/> 020 x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022 280 683 Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026
Période de référence	024 01/01/2018 160 31/12/2018
Date de cessation	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société

Néant

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE : SCNL CONSULTING OPTIMA TRAVAUX - SIREN : 507408706

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : _____ Denomination : _____

N° SIREN (si société établie en France) : _____ % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Adresse : _____

Forme juridique : _____ Denomination : _____

N° SIREN (si société établie en France) : _____ % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Adresse : _____

Forme juridique : _____ Denomination : _____

N° SIREN (si société établie en France) : _____ % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Adresse : _____

Forme juridique : _____ Denomination : _____

N° SIREN (si société établie en France) : _____ % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Adresse : _____

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) : _____ Nom complet : _____

Nom marital : _____ % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Naissance : _____ Date : _____ N° Département : _____ Commune : _____ Pays : _____

Adresse : _____

Titre (2) : _____ Nom complet : _____

Nom marital : _____ % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Naissance : _____ Date : _____ N° Département : _____ Commune : _____ Pays : _____

Adresse : _____

(1) lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NCP

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE : SCNL CONSULTING OPTIMA TRAVAUX - SIREN : 507408706

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France) / N° SIRET (si société établie à l'étranger)		
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France) / N° SIRET (si société établie à l'étranger)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France) / N° SIRET (si société établie à l'étranger)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France) / N° SIRET (si société établie à l'étranger)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France) / N° SIRET (si société établie à l'étranger)		% de détention
Adresse :		

(*) lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-N-VE.